

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JANVIER 2016

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h40'.

39 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Jean-Géry GODEAUX, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppa MANIGLIA, Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale f.f. et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

10 membres sont absents : MM. Claude EMONTS, Jean-Pierre GOFFIN, Mme Marie-Claire LAMBERT, MM. Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Mme Véronique DE KEYSER, M. Michel FAWAY, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, et Caroline SAAL.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

M. le BOURGMESTRE présente le déroulement de la séance :

(M. Jean-Pierre GOFFIN et Mme Marie-Claire LAMBERT entrent en séance : 41 présents).

Interventions de M. le BOURGMESTRE et de M. Michel FIRKET concernant le « Tram ».

(Mme Sarah SCHLITZ, MM. Claude EMONTS, Hassan BOUSTTA , Benoît DREZE entrent en séance : 45 présents).

Interventions des Chefs de groupes.

- Interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et du groupe MR relative au « 3ème avis négatif d'Eurostat, le tram est recalé »

Addendum 29 bis

Modification du R.O.I. en vue de créer une commission communale consacrée à la mobilité – déposée par Mmes Diana NIKOLIC et Bénédicte HEINDRICHS.

Une Commission relative à la Mobilité se réunira au minimum deux fois par an avec la possibilité pour les Conseillers communaux, d'inscrire toujours des points à l'ordre du jour.

Addendum 42 bis

Motion pour un tram 100% public répondant aux besoins des gens, dans toute l'agglomération liégeoise (y compris Herstal, Seraing et Jemeppe), desservant les 2 rives, à articulation intermodale – déposée par Mme Sophie LECRON.

**Il y a 3 voix pour, 42 voix contre et 0 abstention.
La motion est rejetée.**

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de MM. Raphaël MIKLATZKI, Fabrice DREZE, Mmes Christine DEFRAIGNE, Diana NIKOLIC intitulée « Les terrasses à Liège » à laquelle répond M. Le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de MM. Pierre GILISSEN et Fabrice DREZE intitulée « Un musée Simenon à Liège ? » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

(M. Michel FAWAY entre en séance 46 présents).

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Le développement des Zones 30 à Liège » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Faut-il modifier la politique de stationnement dans l'urgence ? » à laquelle répond M. Michel Firket.

Entend une interpellation de Mme Bénédicte HEINDRICHS intitulée « Le plan de gestion nature dans les cimetières liégeois » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « Les journées diplomatiques » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Quand les surloyers indûment perçus par la Maison Liégeoise et le Logis Social seront remboursés aux locataires sociaux ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Le point sur le projet du Collège pour la place Cockerill » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « La taxe urbaine non-ménage » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Gilles FORET intitulée « L'état d'avancement du projet de réhabilitation du MAD Musée » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. Benoît DREZE intitulée « L'accès à notre Hôtel de Ville et sécurisation » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « La construction de nouvelles salles de cinéma dans le quartier du Longdoz » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

1.

Approbation des travaux modificatifs et supplémentaires (avenant n°3 et final) à apporter au projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter la Brigade canine de la Zone de police, le total de ceux-ci générant une augmentation du coût de l'entreprise.

2.

Décision de procéder au remboursement, à la Ville, des frais relatifs au rachat de la mitoyenneté sise rue Lesoinne, 27 à 4000 Liège acquise dans la cadre de l'implantation du nouveau commissariat des Guillemins.

3.

Fixation du nombre d'emplois vacants pour les Inspecteurs Opérationnels dans le cadre de la mobilité 2016 01- constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Opérationnel, et choix du mode de sélection.

4.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 5 pour les Inspecteurs de Quartier dont 01 emploi sera réservé - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur de Quartier - fixation comme suit le choix du mode de sélection - organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires, et avis motivé du Chef de Corps pour chaque candidat.

5.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 7 pour les Inspecteurs Principaux dont 01 emploi sera réservé e - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Principal - choix du mode de sélection - organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires et avis de la Commission de sélection locale.

6.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 5 pour les Inspecteurs « Accueil » dont 01 emploi est réservé - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur « Accueil » ; choix du mode de sélection - organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires, et avis motivé du Chef de Corps pour chaque candidat.

7.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 6 pour les Agents de police dont 01 emploi est réservé en vertu de l'article VI.II.12 bis de l'Arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Agent de police - choix du mode de sélection - organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires, et avis motivé du Chef de Corps pour chaque candidat.

8.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'entretien du logiciel de vidéosurveillance de la Zone de police pour une durée de 4 ans, prenant cours le 22 février 2016 pour se terminer 4 ans plus tard - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

9.

Passation d'un marché par procédure négociée en vue de conclure un contrat d'entretien et de dépannage en garantie totale des installations de détection intrusion pour 3 bâtiments de la Zone de Police, à savoir le Commissariat de Saint-Léonard, le Stand de Tir et le Commissariat de Bois-de-Breux ainsi que le remplacement des pièces - adoption du cahier spécial des charges.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée en vue de conclure un contrat d'entretien et de dépannage en garantie totale du système de détection incendie de l'Hôtel de Police ainsi que le remplacement des pièces - adoption du cahier spécial des charges.

11.

Passation d'un marché en 2 lots par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition d'une timbreuse (lot 1) et d'une plieuse (lot 2) pour la Zone de police en ce compris un contrat de maintenance pour une durée de 3 ans à dater du 17 juin 2016 - adoption du cahier spécial des charges.

12.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la mise en place d'un contrat de location de 10 copieurs numériques multifonctions à l'état neuf avec contrat de maintenance pour une durée de 18 mois avec option d'achat à l'échéance du contrat de location - adoption du cahier spécial des charges.

13.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée en vue de travaux de construction d'un commissariat dans le quartier Sainte-Marguerite situé à l'angle des rues Hocheporte et Agimont (en ce compris les options obligatoires) - adoption du cahier spécial des charges.

14.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition de protections balistiques pour le Stand de tir de la Zone de police pour une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre pour se terminer le 31 décembre 2016 - adoption du cahier spécial des charges.

15.

Retrait de sa décision du 31 août 2015 passant un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la réalisation de travaux d'électricité et de mise en conformité de l'Hôtel de police de Liège, à savoir l'installation d'un parafoudre et la mise en conformité des tableaux électriques de l'Hôtel de police sous réserve d'inscription des crédits nécessaires au 1er cahier des modifications budgétaires 2015 de la Zone de police et d'approbation de ce dernier par les autorités de tutelle - acquisition d'un nouveau marché par procédure négociée sans publicité en vue de la réalisation de travaux d'électricité et de mise en conformité de l'Hôtel de police de Liège, à savoir l'installation d'un parafoudre et la mise en conformité des tableaux électriques de l'Hôtel de police sous réserve de l'approbation des autorités de tutelle du budget 2016 - adoption du cahier spécial des charges.

16.

Retrait de sa décision du 31 août 2015, passant un marché par procédure négociée sur facture acceptée en vue de l'aménagement d'un T5 pour la Zone de police sous réserve d'inscription des crédits nécessaires au 1er cahier des modifications budgétaires 2015 et d'approbation de ce dernier par l'autorité de tutelle - relance d'un nouveau marché par procédure négociée sur facture acceptée en vue de l'aménagement d'un T5 pour la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges.

17.

Retrait de sa décision du 23 mars 2015 - N°3 décidant de commander, dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police, 20 caméras en vue de procéder au remplacement de celles devenues vétustes puisqu'en l'absence de Cahier des modifications budgétaires en 2015, les crédits n'étaient plus suffisants pour couvrir cette dépense - Décision de procéder, dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police, au remplacement (40), à l'installation (6) et au déplacement (1) de caméras pour l'année 2016.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

18.

Retrait de sa délibération du 31 août 2015 - N°6 passant un marché portant sur l'acquisition de deux caméras mobiles en vue de leur intégration dans le réseau CCTV de la Zone de police, en ce compris un contrat de maintenance omnium d'une durée de 4 ans et une formation pour 8 personnes sur le software sous réserve d'inscription des crédits nécessaires au 1er cahier des modifications budgétaires 2015 de la Zone de police et de son approbation par les autorités de tutelle et adoptant cahier spécial des charges destiné à régir ce marché - relance du marché par procédure négociée relatif à l'acquisition de deux caméras mobiles en vue de leur intégration dans le réseau CCTV de la Zone de police, en ce compris un contrat de maintenance omnium d'une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

19.

Ratification de la décision du Collège communal du 30 décembre 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour permettre le paiement de la cotisation de la Ville à la S.C.R.L. " INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIÈGE ET ENVIRONS - SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE - S.R.I.", pour l'année 2016.

20.

Majoration de la provision de trésorerie, en liquide, au Service du Protocole, destinée à couvrir les dépenses liées à l'organisation par la Ville, de réceptions, réunions ou toutes autres manifestations programmées dans l'urgence ou en dehors des heures d'ouverture de l'Administration communale.

SANS OBJET

21.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité ayant pour objet le service traiteur pour la fête du personnel de la Ville de Liège du 27 janvier 2016 - admission de la dépense - ratification du cahier spécial des charges.

22.

Ratification de la décision du Collège communal du 15 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant l'engagement d'une somme pour la prise en charge du service traiteur dans le cadre de la fête du personnel 2016 sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

23.

Ratification de la décision du Collège communal du 30 décembre 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier de la Ville par les soins de la S.A. BPOST moyennant une facture ultérieure ou un paiement anticipé sur le budget 2016 sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle.

24.

Ratification de la décision du Collège communal du 30 décembre 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier de la Ville par nos soins sur le budget 2016 sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle.

25.

Décision de conclure un contrat de location d'une durée de quatre ans (à partir de la livraison des machines par l'adjudicataire) pour la mise à disposition de cent sept photocopieurs numériques via un marché public passé par la Province du Hainaut, conformément à la « Convention de centrale de marchés » du 8 octobre 2015, signée par les représentants respectifs de la Province du Hainaut et de la Ville de Liège.

26.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour la fourniture de cartouches, toners et consommables pour imprimantes et multifonctions, étant entendu qu'il s'agit d'un accord-cadre, conclu avec un seul participant (adjudicataire), dont tous les termes sont fixés dans le cahier spécial des charges, relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ; d'un marché d'une durée déterminée prenant cours le premier jour de calendrier (et au plus tôt le 1er janvier 2016) qui suit la date de la notification de l'approbation de l'offre au participant (adjudicataire), valant conclusion du marché (Notification de l'approbation de l'offre retenue) et se terminant le 31 décembre 2016 - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

27.

Décision de prolonger la souscription, pour les années 2017, 2018 et 2019, à des services informatiques pour la mise en place de la messagerie électronique à destination des services administratifs de la Ville ainsi que pour le pôle administratif de l'Instruction publique dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'A.S.B.L. « GIAL ».

28.

Délégation de pouvoir au Collège communal en matière de marchés publics.

29.

Délégation de pouvoir à certains fonctionnaires et agents communaux en matière de marchés publics.

Addendum 29 ter

Motion sur le respect envers les femmes – déposée par Mmes Élisabeth FRAIPONT et Christine DEFRAIGNE.

M. le BOURGMESTRE demande que ce point soit renvoyé en Commission et inscrit dans l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

Addendum 29 quater

Sollicitation du gouvernement belge en vue de renoncer à la remise en route des réacteurs nucléaires belges, et notamment de ceux qui sont présents sur le site de Tihange – déposée par M. François SCHREUER.

M. le BOURGMESTRE demande que ce point soit renvoyé en Commission et inscrit dans l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

30.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église " Saint-Georges " tel que rectifié.

31.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Angleur) » - sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 ANGLEUR – tel que rectifié.

32.

Approbation du texte de l'avenant n°10 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES ».

33.

Approbation du texte de l'avenant n°5 au contrat de gestion de l'ASBL « VOYAGES ET ANIMATIONS », devenue « VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE ».

34.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent » - sise Boulevard de Froidmont, 56 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

35.

Approbation du budget 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » – sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

36.

Approbation des comptes 2012 – 2013 - 2014 de la Fabrique d'église Saint-Remacle - sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 LIEGE – tels que rectifiés.

37.

Transfert de l'immeuble sis rue Hocheporte, 12 à 4000 LIEGE cadastré 2ème division, section B n°195C, dans le domaine public de la Ville de Liège.

38.

Transfert d'une parcelle sise rue du Préay à 4000 LIEGE cadastrée 12ème division, section A n°364X3, dans le domaine public de la Ville de Liège.

39.

Décision de louer un rez-de-chaussée sis rue du Lombard, 6/0003 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n°242D - adoption du texte de la convention de bail de droit commun relatif au rez-de-chaussée sis rue du Lombard, 6/0003 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n°242D.

40.

Vente en gré à gré d'une parcelle de terrain sise devant l'immeuble rue du Préay, 196 à LIEGE.

41.

Acquisition d'un immeuble sis rue de Hesbaye, 33A à Liège.

42.

Résiliation du bail emphytéotique du 29/04/1970 conclu avec avec l'ASBL "CENTRE LIEGEOIS DE FORMATION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES" et cession d'un droit d'emphytéose sur l'ensemble scolaire sis rue Château Massart, 70.

SANS OBJET

Addendum 42 ter

Appel à réinstaurer la liaison Thalys wallonne entre Liège et Paris – déposé par MM. Jean-Claude MARCOURT et Michel de LAMOTTE.

M. le BOURGMESTRE demande que ce point soit renvoyé en Commission et inscrit dans l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

43.

Revalorisation salariale des grades légaux et modification du statut pécuniaire des grades légaux.

44.

Abrogation du règlement relatif à l'octroi d'une prime pour des travaux à des immeubles commerciaux situés dans un linéaire commercial prioritaire adopté par le Conseil communal en séance du 29 avril 2013.

45.

Adoption provisoire du plan d'expropriation pour cause d'utilité publique du mur de soutènement « Chapelle Momelette » - décision de solliciter du Gouvernement wallon l'autorisation de recourir à la procédure d'extrême urgence.

46.

Décision d'approbation de frais d'honoraires supplémentaires dans le cadre de l'opération « Vivre au Centre » - immeubles sis rue de la Madeleine 38 et rue Cathédrale 28 à 34 à 4000 LIÈGE - mission d'étude et de surveillance de travaux de rénovation d'immeubles en 9 logements - marché passé par voie d'appel d'offres ouvert - services complémentaires

47.

Décision de passer le marché de promotion de travaux par appel d'offre ouvert dans le cadre du dossier suivant : ZIP/QI Nord – Saint-Léonard : conception, financement et construction d'un ensemble de logements dont 5 pour la Ville de Liège - Vente des autres logements à des tiers - Quai de Coronmeuse, 44 à 4000 Liège - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du projet d'acte de droit de superficie au bénéfice de l'adjudicataire qui sera désigné - fixation du prix de vente du terrain - décision d'accorder une indemnité aux soumissionnaires non retenus - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir la marché.

48.

Approbation du rapport 2014 du programme "Communes Energétiques" en vue de son envoi à la Région wallonne et à l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl tel que spécifié dans l'arrêté ministériel du 6 décembre 2012 sous visa 12/50051.

49.

Acceptation de la succession de Mme Monique REINTJENS à destination du Grand Curtius - décision de rendre hommage à la générosité de la donatrice.

50.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une facture, en exécution d'une commande concernant une animation biblio-créative le 17 décembre 2014 .

51.

Acceptation du don de M. Dino LECLERCQ, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du Département des Armes du Grand Curtius.

52.

Acceptation du don de M. Pierre GUIGON, domicilié rue de l'Epée 16 à 4000 LIÈGE, de 3 gravures de l'artiste Pierre Paulus, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

53.

Acceptation du don de Mme Berthe LHOIST, d'un ensemble de 52 livres, à destination des collections communales et plus particulièrement celles de la BUC / Bibliothèque Ulysse Capitaine.

54.

Adoption de l'avenant n°7 au CONTRAT-PROGRAMME de l'ASBL Théâtre de Liège, Centre Dramatique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

55.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la restauration de deux verres de collection.

56.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prime d'assurance de l'exposition consacrée au lauréat du Prix Dacos, au B.A.L. (Beaux-Arts Liège).

57.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une facture en exécution d'une commande concernant des ateliers d'illustration d'un conte aux bibliothèques de Droixhe et de Grivegnée.

58.

Ratification de la décision du Collège communal du 8 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant l'engagement d'un bon de commande pour la fourniture d'attaches de sécurité destinées au B.A.L. (Beaux-Arts Liège), sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

59.

Ratification de la décision du Collège communal du 15 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes concernant l'engagement d'un bon de commande pour la présentation du cycle cinémusée 2016 au Grand Curtius, sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

60.

Ratification de la décision du Collège communal du 15 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant l'engagement d'un bon de commande pour la consultance en matière d'adaptation au handicap auditif, sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

61.

Ratification de la décision du Collège communal du 15 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant l'engagement d'un bon de commande pour la consultance en matière d'adaptation au handicap visuel, sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

62.

Ratification de l'autorisation de dépasser les douzièmes provisoires concernant l'engagement d'un bon de commande pour les animations "Philomusée" 2016, sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

63.

Décision de soutenir les micros-projets d'aide au développement dans le cadre de la Commission Solidarité Liège Monde 2016.

64.

Appel aux projets en matière d'interculturalité et de lutte contre les intolérances 2016.

65.

Passation d'un accord-cadre, par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de fleurs coupées et location de plantes, en deux lots ;
- Lot 1 : Fourniture de gerbes, bouquets et montages floraux;
- Lot 2 : Location à court terme de plantes vertes et de jardinières fleuries;
adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché d'une durée déterminée prenant cours le lendemain du jour de la notification, au fournisseur adjudicataire, de la conclusion de l'accord-cadre, pour se terminer le 31 décembre 2017 - fixation de la liste des entreprises à consulter.

66.

Ratification de la décision du Collège communal du 30 décembre 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme, sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle relatif aux frais inhérents au paiement des prestations de traitement de bons effectuées par l'adjudicataire, le remboursement des bons aux distributeurs ainsi que les frais administratifs et d'envoi.

67.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme, sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle, relatif au traitement des déchets.

68.

Octroi des subventions directe et indirecte opérateur à l'association «VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE» relatives à l'organisation de la manifestation "Concours Accessibilité P.M.R. 2016" (Concours «Accessibilité et Architecture 2016», Colloque et remise des Prix) du 08/03/2016 au 11/03/2016 au Musée «Le Grand Curtius» (Auditoire) - adoption du texte de la convention.

69.

Ratification de la décision du Collège du 08/01/2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement par bons de commande relatifs à diverses activités proposées aux seniors.

70.

Ratification de la décision du Collège communal du 8 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement pour les 30 séances de cours qui seront dispensées aux seniors du 05 janvier au 24 mars 2016.

71.

Ratification de la décision du Collège autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement par bons de commande relatifs à diverses activités proposées aux seniors.

72.

Ratification de la décision du Collège autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement par bons de commande relatifs à diverses activités proposées aux seniors.

73.

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège (Institut des Langues Modernes – Enseignement de promotion sociale) et la Communauté française de Belgique (Enseignement de promotion sociale) relative aux formations co-financées par le Fonds Social Européen dans l'Enseignement de Promotion sociale de la Ville de Liège du 01/01/2016 au 31/12/2020.

74.

Adoption de la « Convention particulière demandeurs d'emploi » entre la Ville de Liège (Institut de Travaux publics - matricule 1.5.2.6.188.045) et l'association « CENTRE DE FORMATION C.P.N.A.E » (en abrégé : « CEFORA »).

78.

Adoption du nouveau Règlement d'ordre intérieur de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège

79.

Adoption du nouveau Règlement d'ordre intérieur du Collège de direction de la Haute Ecole de la Ville de Liège

80.

Adoption du nouveau Règlement d'ordre intérieur des Conseils de catégorie de la Haute Ecole de la Ville de Liège

81.

Adoption du nouveau Règlement d'ordre intérieur du Conseil pédagogique de la Haute Ecole de la Ville de Liège

82.

Adoption du règlement relatif aux changements d'affectation dans la même fonction dans l'enseignement secondaire de plein exercice.

83.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 3/12/2015 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

84.

Approbation de la réalisation de travaux supplémentaires pour les travaux modificatifs générant un supplément de dépense, l'ensemble des travaux modificatifs et supplémentaires, pour les 2 phases du marché, apportés au projet initial des travaux d'aménagement, en 2 phases, de la Mini-crèche de Droixhe, rue de la Libération, 3-5 à 4020 LIEGE.

85.

Approbation des travaux supplémentaires dans le cadre des travaux d'assainissement de la cour Hayme de Bomal, au Musée du Grand Curtius, 136 en Férontrée à 4000 Liège - octroi à l'adjudicataire d'un délai complémentaire de 3 jours ouvrables, pour la réalisation des travaux supplémentaires.

86.

Passation d'un marché de travaux en deux lots par adjudication ouverte pour le réaménagement des services des 1er et 2ème étage du complexe "Liberation"/ Crèche Chanaye, rue Hector Chainaye 2 à 4020 DROIXHE (lot 1) et le remplacement de châssis et de briques de verre- fixation du critère de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subventions du Département de la Santé et des infrastructures médico-sociales du Service Public Wallonie.

87.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une dépense pour le remplacement de stores à l'École des Rivageois, sise rue des Rivageois 17 à 4000 LIEGE.

88.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers et charges locatives de l'immeuble sis rue Grande Tour 14 à 4000 LIEGE.

89.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers de l'entrepôt sis rue du Fourneau 41 à 4030 LIEGE.

90.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif aux loyers et provisions pour charges locatives de l'immeuble dénommé « ESPACE GUILLEMINS ».

91.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers de l'immeuble sis rue Saint-Séverin 177-181 à 4000 LIEGE.

92.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers de l'entrepôt G5 du Marché de Liège.

93.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers et des charges locatives de la crèche des Guillemins.

94.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme relative aux charges afférentes aux 170 emplacements de parking réservés à la Ville au "Parking Cité" et au "Parking de l'Îlot Saint-Georges".

95.

Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2016 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement des loyers et des charges locatives des locaux sis au 2ème étage de l'immeuble sis rue Grande Tour 14 à 4000 LIEGE.

96.

Approbation des travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier de réfection complète de la rue de l'Avouerie (4000 LIEGE), voirie n°10 du lot 1 de la phase 2011 du "Droit de tirage 2010-2012".

97.

Adoption du texte de la convention relative à l'organisation de prestations artistiques dans le cadre des noces jubilaires qui se dérouleront pendant l'année 2016.

98.

Approbation de la convention entre la Ville de Liège et l'association "ASBL Promotion et Développement de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la Ville de Liège" relative aux repas festifs offerts aux jubilaires liégeois fêtant leur anniversaire de mariage par l'Echevinat de l'Etat-civil, des mairies de quartier et des cimetières.

99.

Approbation de la dénomination de plusieurs voiries formant un ensemble homogène (lotissement dit du "Pré AILY").

100.

Approbation de la dénomination de plusieurs voiries formant un ensemble homogène (lotissement dit de "FAYEMBOIS").

QUESTIONS ORALES

Entend une question orale de M. François SCHREUER à propos de l'étude d'incidences sur le site de Bavière ainsi que la réponse de M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une question orale de M. Gilles FORET à propos du couvent de la Chartreuse ainsi que la réponse de M. Jean-Pierre HUPKENS.

La séance est levée à 22h20'.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE.

Willy DEMEYER.